

■ **So'orama S.A.**, précédemment à Lausanne (FOSC du 19.03.2003, p. 13). Nouveau siège: Neuchâtel, rue des Chavannes 5-7. Statuts originaires du 09.05.1980, modifiés en dernier lieu le 27.03.2003. Nouveau but: exploitation de cafés, restaurants et discothèques. Capital-actions: CHF 50'000, entièrement libéré, divisé en 50 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Convocation des actionnaires: par lettre recommandée en tant que les actionnaires et leurs adresses sont connus ou Feuille officielle suisse du commerce. Guinchard Alexandra n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Farez Pierre Charles Jacques Régis, de Neuchâtel, à Cortaillod, est administrateur unique avec signature individuelle (nouveau). Réviseur: Thuillard Jan, de Froideville, à Lutry (nouveau).

Journal no 850 du 01.04.2003
(00937330 / CH-550.0.077.450-4)